Cahiers Africains de Rhétorique

ISSN 2790-6108 | E-ISSN 2790-6116

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.183-193

L'avènement du Français Populaire Ivoirien (FPI) : Quel enjeu pour l'apprentissage du français Langue étrangère (FLE) en Côte d'Ivoire

Koffi Bonzou
Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
bonzoukoffi@gmail.com
https://orcid.org/0009-0003-7820-4994
&[1]
Gautier Blaise Boni Gnachoue
Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
gnachoue48@gmail.com
https://orcid.org/0009-0003-3948-5690

Reçu : 03/07/2025, Accepté : 12/11/2025, Publié : 30/12/2025
Financement : Aucun financement n'a été reçu pour la réalisation de cette étude.
Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.
Anti-plagiat : cet article a un taux de 4 % vérifié par **Plagiarism Chercher X.**

Résumé : La langue est un fait social qui permet aux acteurs sociaux de communiquer et de s'identifier. Qu'elle soit orale ou écrite, elle constitue un marqueur social et un puissant moyen de communication. Ainsi la parole, l'utilisation concrète de la langue par l'individu, constitue aujourd'hui une problématique dans nos établissements d'enseignement de langue française. Car, cette langue a pris une autre forme, une langue de représentation nationale qui puise son stock lexical et discursif dans les distorsions et dérivations. Elle intègre ainsi des habitudes linguistico-culturelle des élèves au point où pour comprendre et se faire comprendre, de l'apprenant à l'enseignant, chacun use, consciemment ou inconsciemment, de ces expressions nouvelles de création.

Mots clés : Dérivation, Discours, Distorsions, Langue, Parole

The emergence of Popular Ivorian French (FPI): What challenge for the learning of French as a Foreign Language (FLE) in Côte d'Ivoire?

Summary: Language is a social fact that allows social actors to communicate and identify themselves. Whether oral or written, it is a social marker and a powerful means of communication. Thus, speech, the concrete use of language by the individual, is today a problem in our French-language educational institutions. Because this language has taken another form, a language of national representation that draws its lexical and discursive stock from distortions and derivations. It thus integrates the linguistic-cultural habits of the pupils to the point where, in order to understand and be understood, from the learner to the teacher, each one uses, consciously or unconsciously, these new expressions

Keywords: Derivation, Speech, Distortions, Language, Speech

[1] **Comment citer cet article :** Bonzou K. et Gnachoue G. B., (2025), « L'avènement du Français Populaire Ivoirien (FPI) : Quel enjeu pour l'apprentissage du français Langue étrangère (FLE) en Côte d'Ivoire », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 4,n°2, pp.183-193

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.183-193

Introduction

La langue est la manifestation de la faculté de langage au niveau communautaire. Autrement dit, elle est un fait social qui permet aux acteurs sociaux de communiquer et de s'identifier. Qu'elle soit orale ou écrite, elle se présente comme un marqueur social et un puissant moyen de communication. Elle est, à n'en point douter, l'essence même de la vie en société. En Côte d'Ivoire, la langue française fut l'héritage linguistique laissé par le colon dès l'accession à l'indépendance. Depuis lors, cette langue est devenue la langue officielle du pays au détriment de la multitude de langues locales existantes. Elle est donc désormais enseignée dans les écoles. Or, enseigner une langue à des apprenants, c'est leur permettre de connaitre de nouveaux systèmes de signification et de valeur qui s'y rattachent en leur fournissant l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences, de réfléchir sur leur propre système culturel. La formation du français, en clair, a eu des effets directs sur le cerveau des apprenants car elle fait appel à nombreuses compétences cognitives. Elle a permis notamment de développer la mémoire, la concentration ou encore la créativité. C'est ainsi que les apprenants ivoiriens, utilisant ces compétences, ont su créer à coté de ce nouveau code, des codes personnels qui les identifient aux autres usagers de cette langue de la sous-région. Parmi ces codes, nous avons le nouchi et le français populaire ivoirien en abrégé FPI qui aujourd'hui, consciemment ou inconsciemment, infiltre le parler quotidien des Ivoiriens au point où les élèves et étudiants, qui sont sensés connaitre les normes grammaticales du français, sont de plus en plus affectés. Aussi, cette manière de s'exprimer est perçue, à force d'utilisation permanente, comme une norme qui ferait partie de la langue française. Ainsi interrogeons-nous sur l'origine et la manifestation du FPI dans le langage ivoirien. Quel impact a-t-il sur l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) dans les établissements scolaires ? La réponse à ces préoccupations constituera l'essentiel de notre travail. Pour ce faire, nous nous appuierons d'une part, sur la théorie chomskyenne, la grammaire générative et transformationnelle en ce sens qu'elle permettra à partir de la réécriture, de comprendre qu'au-delà d'une phrase énoncée en surface, se profile une dynamique profonde, interne, de la même phrase.

Cette étude qui met un point d'honneur sur la promotion d'un français spécifiquement ivoirien, se veut descriptive. C'est pourquoi, il nous enjoint de nous référer à la méthode descriptive tout en nous appuyant sur les réflexions de Noam Chomsky concernant la linguistique. Par ailleurs, la grammaire normative ou prescriptive nous servira d'alternative car le bon usage qu'elle prône nous aidera certainement à fixer les normes. D'autre part, vu que cette étude s'inscrit dans un cadre social, nous avons convoqué tout naturellement la sociolinguistique notamment celle de William Labov–qui, sans ambages, met en relation la dynamique langue et société pour communiquer. Enfin, cette étude visant à montrer l'appropriation de ce nouveau langage et sa fonction identitaire d'une part, et sa représentation de la culture ivoirienne d'autre part, nous enjoint de consulter les travaux de recherches Emile Durhkeim et Serge Mososcovici sur respectivement la représentation collective et la représentation sociale.

1. La syntaxe du Français Populaire Ivoirien : une syntaxe héritée ou inventée

La syntaxe du français populaire ivoirien est tellement dynamique qu'on pourrait se demander son origine. Car, elle semble à la fois puiser dans la langue française et dans la langue maternelle du locuteur.

1.1. L'usage abusif de « la » dans le syntagme nominal

Plusieurs travaux ont été réalisés sur l'intrusion des langues maternelles dans le français en Côte d'Ivoire. Ils ont porté en particulier sur la description des caractéristiques formelles de cette nouvelle forme de langue. On peut citer entre autres, Takauré Kouamé Aya Augustine et Amani-Allaba Angèle Sébastienne, Bonzou Koffi etc. Il est cependant, utile de rappeler quelques manifestations de cette

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.183-193
influence en vue de nous imprégner des contours de cette alchimie langagière afin de mieux l'appréhender. La syntaxe incontestablement renferme en effet, les règles de combinaison des morphèmes et des syntagmes. Elle est de ce fait, la branche de la linguistique qui étudie la phrase. Jean-Marie Essono nous permet de mieux la cerner :

> Étymologiquement, la syntaxe vient du grec syn, « avec », et taxis « ordre », « arrangement ». La syntaxe veut donc dire « la mise en ordre ». Elle traite des modalités d'agencement des constituants d'une langue pour transmettre un message. Elle décrit les règles par lesquelles on combine en phrases les unités significatives et les relations qu'entretiennent ces mêmes constituants au sein de la phrase. (Jean-Marie Essono (2000, p.147)

La syntaxe est à la fois concept et outil d'analyse permettant d'expliquer la succession des mots sur l'axe syntagmatique. C'est dire que les constituants phrastiques d'une langue ne sont pas disposés au hasard. LE Bidois (1967, p.3) indique, à ce propos, qu'elle « n'est pas un vague ensemble de mots et de propositions qui se suivent dans un ordre quelconque et qu'on peut déplacer à volonté ». Ainsi, l'ordre de la phrase française se présente comme suit :

$$P \rightarrow SN + SV \text{ ou } GN+GV+(SP) \text{ dont } SN \rightarrow Dét + N + (Mod)$$

Le SN est introduit par un déterminant suivi du nom, tête du syntagme. Le nom peut être expansé par des constituants, appelés modificateurs, symbolisés : Modif.
La phrase ci-dessous l'atteste nettement :

> P1 : Où est la mangue ?
> P2 : La mangue est dans la maison.

Il est donné de constater à partir de ces phrases ci-dessus que les différents groupes nominaux *la mangue* et *la maison* sont formés chacun d'un déterminant qui précède toujours le nom. Par contre ces mêmes phrases dans le français populaire ivoirien se diront :

> P1a : Où est mangue la ?
> P2a : Mangue la est dans maison la.

Le constat est clair, la syntaxe du syntagme nominal est vraiment atypique. Elle va à l'encontre des normes de la syntaxe française qui voudrait que le déterminant précède le nom. Ici, c'est le nom plutôt qui précède le déterminant. La question qu'on se poserait est de savoir si le morphème « la » est le déterminant ou l'adverbe de lieu « là ». En tout état de cause, à l'oral, la perception phonétique est la même. En effet, la production linguistique peut être considérée soit comme une suite de phrases, soit comme un acte au cours duquel ces phrases s'actualisent par un locuteur particulier, dans des circonstances spatiales et temporelles précises. Cependant, lorsqu'on parle, en linguistique, on ne vise ni le phénomène physique d'émission ou de réception de la parole ; qui relève de la psycholinguistique ou d'une de ses subdivisions, ni les modifications apportées au sens global de l'énoncé par la situation, mais les éléments appartenant au code linguistique et dont pourtant le sens dépend de facteurs qui varient d'une énonciation à l'autre. Dans quelles situations d'énonciation alors l'Ivoirien utilise-t-il abusivement « la » ?

1.1.1. L'utilisation de « la » comme l'adverbe « là » ?

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.183-193

« L'adverbe est mot invariable qui est apte à servir de complément à un verbe, un adjectif ou à un autre adverbe » (Maurice Grevisse, 1988, p.1381). Partant de cette définition, l'emploi de « la » qu'en fait le FPI est loin d'un adverbe car le « la » accompagne toujours, en français populaire ivoirien, un nom ou un groupe nominal. De ce fait, « la » apparait ici comme un simple tic vu sa récurrence dans le parler de la plupart des Ivoiriens. En effet, selon le dictionnaire Hachette (2012, p.1608) « Le tic dans son acception médicale, est un mouvement convulsif, répété automatiquement, au sens figuré, il renvoie à l'habitude, une manie. Ce sont des onomatopées ». En d'autres termes, c'est l'ensemble des habitudes plus ou moins ridicules que l'on a contractées sans s'en apercevoir. Par ailleurs, le polysyndète est la répétition systématique de "la". (Roland Eluerd, 2017, p.184). Á lire entre les lignes, ces deux notions, même si elles semblent différentes dans leur acception, ont tout de même un point commun qui est la répétition. Mais, cette répétition est-elle intentionnelle ou accidentelle ? Vu sous cet angle, la reprise de « la » à tout instant dans le discours de certains usagers en Côte d'Ivoire, avec une indifférence du public, apparait comme une sorte de manie qui touche moins le polysyndète que le tic. Nous avons, à ce niveau, l'emploi emphatique de «la», comme refrain discursif. « **La** » devient, pour eux, une marque déposée. C'est-à-dire un effet de mode, une valeur caractérielle propre aux ivoiriens. Ce discours rapporté en est une parfaite illustration.

P1a : Où est mangue la ?
P2a : Mangue la est dans maison la.

Il est donc évident que « la » succède aux différents noms (P1 et P2) contrairement aux adverbes qui, ordinairement, suivent un verbe, un adjectif ou un autre adverbe. De ce fait, « la » ne peut qu'être un déterminant puis qu'il accompagne toujours un nom. Mais pourquoi se met-il toujours en position postérieure ?

1.1.2. L'usage de « la » comme déterminant

Si « la » est utilisé dans le FPI comme le déterminant, alors la position syntaxique pourrait provenir d'un héritage linguistique inné. En réalité, cette habitude langagière des usagers ivoirien est un héritage reçu probablement des langues maternelles qui, non seulement, utilisent rarement les déterminants mais quand elles les utilisent, elles le font dans le sens opposé exigé par la norme grammaticale du français. Cette inversion est plus perceptible quand il s'agit des déterminants numéraux. Vérifions cette syntaxe avec les mêmes phrases transcrites respectivement en Agni, en Dioula et en bété :

P4 : Donne-moi **une** mangue
Agni : Mami amango **koun** (koun= une**)**
Dioula : Manglo **klé** dia (klé=une)
Bété : Mango **bo** kodo (bo=une)

P5 : **Dernière** femme
Agni : Bla **kassian** (dernière)
Dioula : Mousso **fitini** (dernière ou petite)

Comme on le voit, tous les déterminants sont en position postérieure aux noms. D'où la similitude syntagmatique avec le FPI.

1.2. L'omission des articles dans le syntagme nominal dans le FPI

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.183-193

Le parler populaire ivoirien fait régulièrement abstraction aux déterminants. Aussi attend-t-on souvent :

P6 : « Je regarde **télévision »** en lieu et place de « Je regarde la **télévision** »

P7 : « Je mange **mangue »** en lieu et place de **«** je mange **une mangue »**

P8 : « Je mange **pain »** en lieu et place de **«** je mange **du pain »**

P9 : « Je mange **foutou »** en lieu et place de **«** je mange **du foutou»**

Cette omission, qu'elle soit volontaire ou involontaire est accentuée au niveau de l'article partitif qui n'a pas d'existence dans nos langues maternelles. Cela transparait dans les phrases suscitées (P7,8 ,9) transcrites respectivement en baoulé et en dioula :

Baoulé	Min di **Amango** Min di **panhon** Min di **aliè**
Dioula	M'bê **Manglo** domu M'bê **buru** domu M'bê **tô** domu

Ici, (amango/manglo), (aliè /tô) et (panhon /buru) sont des substantifs qui désignent respectivement « mangue » « foutou » et « pain ». Comme on le voit, aucun déterminant n'est affecté aux différents noms dans ces phrases. D'où la substitution de la structure du syntagme nominal des langues maternelles à celle du FPI. Cette nouvelle structuration qui fonde ses origines dans la rue, s'accentue désormais à un plus haut niveau. Car, dans les médias ivoiriens par exemple, l'on n'hésite pas à omettre les déterminants dans les GN au grand dam des téléspectateurs. Ainsi, dans l'émission « Âllo aviar » de la chaine de télé ivoirienne « LIFETV », l'animatrice dénommée coach matrimoniale Hamond Chic, pendant ses émissions répète fréquemment la phrase suivante : « Allô, c'est pour poser question ? » pour « Allô, c'est pour poser une question ou des questions ? »

Par ailleurs, les déterminants dans nos langues maternelles ne faisant pas de différenciation du genre, le FPI en fait également fi. Les exemples suivants l'illustrent bien :

P10: Le Directeur arrive

FPI → Directeur la arrive

Cette confusion de genre, rend encore plus complexe la nature du morphème « la ». En effet, si « la » est considéré comme un facteur d'insistance, pourquoi alors tant d'insistance dans le langage ? S'ils n'ont pas totalement tort, puisqu'il n'a jamais été dit « Directeur le arrive » mais toujours « Directeur **la** arrive » alors que le nom « Directeur » est du genre masculin, il faut en revanche reconnaitre que dans nos langues maternelles, il n'existe pas de distinction entre le masculin et le féminin relativement aux déterminants. C'est pourquoi, on pourrait admettre qu'il pourrait s'agir de déterminants donc des conséquences d'une syntaxe séculaire héritée.

Au regard de ce qui précède, il est évident que la syntaxe du FPI s'écarte de celle de la langue française et s'inscrit dans une organisation singulière qui, sans ambages, a ses principes de fonctionnement. En effet, même si l'on peut s'apercevoir que les phrases en français populaire ivoirien (Pour des besoins de recherche, nous avons circonscris notre étude autour de deux grands groupes ethniques de la Côte d'Ivoire : les baoulé, dioula et bété), se déclinent elles aussi en :

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.183-193

P → SN+SV

Il n'est pas exclu que leurs différents syntagmes nominaux aient une structure différente de celle du français. À terme, cette syntaxe atypique apparait à la fois comme un tic et un déterminant. Seule la situation d'énonciation pourra nous situer réellement. Car, il faut savoir que si d'aucuns pensent que le « la » postposé dans les différentes phrases du FPI est synonyme de « là », adverbe de lieu, mis pour un simple jeu d'insistance, il n'en demeure pas moins que cette reprise de « la » soit plus proche d'un déterminant.

1.3. Constructions interrogatives héritées

Les distorsions syntaxiques observées dans le français ivoirien touchent certaines phrases interrogatives françaises qui connaissent des mutations extraordinaires. Ainsi, les phrases interrogatives introduites par les adverbes « comment » et « quoi » connaissent une construction particulière dans le langage ivoirien. De fait, dans la phrase interrogative française, les adverbes « comment » et « quoi » se mettent en position frontale par rapport au verbe tels qu'en témoignent les exemples suivants :

P11 : Comment vais-je faire ? / Comment va-t-on faire ?
P12: A quoi penses-tu ? / Sur quoi comptes-tu ?

Or, le FPI dira :

P11a : Je vais faire comment ? / On va faire comment ?
P12a : Tu penses à quoi ? / Tu comptes sur quoi ?

Comme nous le disions plus haut, cette structuration à l'ivoirienne du français est probablement héritée de la structure syntaxique de nos langues maternelles, en occurrence les langues suscitées. Pour preuves, les phrases P10 et P11 transcrites en ces langues donnent :

Agni : Mi yô sè (sè =comment)
Je vais faire comment

Dioula : Mbê na kedi (kédi= comment)
Je vais faire comment |

Au terme de notre analyse, nous convenons avec William Labov que la variation linguistique est un fait social qui prend en compte les propriétés linguistiques et sociales. Aussi est-il important de signaler que la sociolinguistique dont nous faisons référence met en relation langue et société dans la communication. Par conséquent, le contact de ces différentes langues en situation de communication permet d'emprunter des mots, des expressions, des phrases les unes et les autres créant ainsi un français nouveau.

2. Emploi stylistique de mots ou expressions dans le Français populaire ivoirien

Avec *Eléments de stylistique française***,** Georges Molinié, dans son intention manifeste de cerner les tours et contours du signifié stylistique dans l'osmose de la textualité, identifie un certain nombre de grilles techniques d'analyse liées à la composition et à la manifestation du sens lexical. Ce sont entre autres les différentes connotations, champs lexicaux, les réseaux sémantiques et diverses isotopies en présence. Il sera question, pour nous de nous appuyer sur ces différentes grilles, d'apprécier à sa juste valeur le traitement de certains mots ou expressions dans le FPI. En effet, le signifié, en tant que l'un des pôles du signe linguistique saussurien, figure une structure qui le polarise entre signifié de dénotation et signifié de connotation. D'un point de vue linguistique, le signifié de dénotation ou la dénotation est aux antipodes du signifié de connotation ou connotation. Le premier signifié fait référence au sens dénoté, c'est-à-dire la définition qu'en donne les manuels de lexicographie pour poser comme une information

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.183-193

neutre et objective en partage par tous les usagers. L'autre signifié, le sens connotatif, est plutôt une signification affective et personnelle que l'on ajoute au sens littéral du mot selon le contexte. Ainsi, le signifié de connotation est subjectif et varie au gré des situations d'énonciation, le niveau de langue, le contexte culturel et bien d'autres influences qui donnent une valeur ajoutée au mot et au texte-cible. Selon Pierre Guiraud, l'emploi du mot dans un contexte l'associe à certaines valeurs extra-notionnelles. Ces valeurs, Charles Bailly les nomme : « Les caractères affectifs » et les « effets par vocation » (1894, p.96) ; à savoir, les facteurs à la fois linguistiques et socioculturels, le contexte psychologique et conceptuel ayant servi d'impulsion à la construction syntaxique et sémantique à décrypter.

En français ivoirien, nombreux sont les mots ou expressions qui n'hésitent pas à élargir leur signification, c'est-à-dire prendre d'autres valeurs liées soit à une appréciation phonétique, à une volonté de caractérisation ou d'appréciation ou encore soit pour camper une certaine identité culturelle. Aussi dans notre volonté de comprendre l'utilisation de ces mots et expressions, allons-nous analyser tour à tour les connotations thématiques, les connotations appréciatives et les connotations culturelles.

2.1. La dérivation impropre comme moyen privilégié du FPI

La dérivation impropre est un procédé qui consiste à donner à un mot déjà existant un emploi ou une fonction nouvelle sans que ce changement ne soit accompagné d'aucune modification de la forme du mot. Ainsi, le FPI utilise régulièrement les substantifs et verbes pour leur attribuer des classes grammaticales diverses.

2.1.1. Le substantif « moyen » comme verbe de création à l'ivoirienne

Etymologiquement, le mot « moyen » vient du latin « medianus » de medius qui signifie milieu. C'est aussi la substantivation de l'adjectif « moyen ». C'est un mot polysémique qui a pour synonyme les mots « canal, instrument, intermédiaire… ». Malgré cet éventail sémantique, le mot « moyen », en français, n'a jamais changé de classe grammaticale. Or, il est utilisé en Côte d'Ivoire comme un verbe ou un groupe verbal qui signifierait « pouvoir », « pouvoir battre » ou « pouvoir faire quelque chose ». C'est ainsi qu'on entend régulièrement dire :

P13 : Tu **moyens ?**
P14 : Tu me **moyens ?**
P15 : Tu **moyens** ce bagage ?

Pour dire :

P13a : Tu peux ? Peux-tu ?
P14a : Peux-tu me frapper ?
P15a : Peux-tu soulever ce bagage ?

Comme on le constate, le « moyen » en tant que verbe à l'ivoirienne, se comprend aisément dans le milieu ivoirien. Cependant, le paradoxe est que contrairement au verbe ordinaire, « moyen » est rarement ou du moins jamais conjugué à un autre temps que le présent de l'indicatif.

2.1.2. Le substantif « genre » comme adverbe ou conjonction de coordination

Le mot « genre », du latin « genus », est un nom masculin très polysémique. Quand bien même, ce mot s'emploierait parfois en français pour exprimer, l'allure ou l'apparence d'une personne (il est du genre très hypocrite), le français populaire ivoirien l'utilise comme adverbe notamment « comme » ou comme la conjonction « donc ». Ainsi, nous entendons souvent l'ivoirien dire :

P16 : Tu as pu soulever ? **Genre** tu es fort ?
P17 : Il fait **genre** quelqu'un qui est sérieux.

Pour dire :

P16a : Tu as pu soulever ? **Donc** tu t'estimes fort ?
P17a : Il fait **comme** quelqu'un qui est sérieux

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.183-193

2.1.3. Approche sémantico-pragmatique du verbe « *tuer* » et de l'expression « *on n'a qu'à* » dans le FPI

En décidant d'inscrire l'étude du FPI dans la perspective sémantique et pragmatique, nous montrons clairement que « la syntaxe ne s'étudie pas pour elle-même » (Karamoko Mamadou, p.251, 2013-2014). La description dont vient de faire l'objet le FPI, nous conduit vers la quête de sens des énoncés par le truchement de ces deux tendances de la linguistique. Mais de crainte de faire une étude hâtive, l'aventure de la recherche nous impose de les élucider. Autrement dit, nous allons proposer les différentes acceptions que recouvrent la sémantique et la pragmatique. Pour le premier en effet, c'est à Patrick Charaudeau que nous allons nous référer. La sémantique, selon le linguiste (2012 :6) « consiste à expliquer, d'une part quelle est la visée fondamentale de l'intention de communication globale, à quoi sert, d'autre part quelle sont les différences de sens qui caractérisent chaque façon de s'exprimer ». A le comprendre, la sémantique a deux caractéristiques. Celle qui parait relever de l'évidence, c'est le sens. Quant à la seconde caractéristique, elle repose sur les termes clés, notamment les noms intention et visée, ils connotent le point de départ et le point final de la trajectoire de la pensée du sujet parlant dans les actes qu'il pose lors des échanges avec un tiers. Le verbe « tuer » dénote de la fonction du message dans la situation de communication. Tous ces sens suggèrent l'existence d'un contexte d'énonciation comprenant les usagers la langue et un cadre spatio-temporel précis. Ces deux aspects de la sémantique sont dissociés chez François Recanati (1981, p.12) :

> La pragmatique s'intéresse à ce qui a lieu sur l'axe locuteur-auditeur, c'est-à-dire à l'échange de paroles comme activité intersubjectives, comme pratique sociale : elle étudie ce qu'on fait avec les mots alors que la sémantique étudie ce qu'ils signifient, ce dont on parle en les employant.

Si les deux notions semblent dichotomiques, pour Oswald Ducrot (2010, p.173), les deux concepts sont convergents. C'est donc à juste titre qu'il affirme :

> Si l'on donne pour objet à la pragmatique l'action humaine en générale, le terme de pragmatique du langage peut servir à désigner, dans cet ensemble de recherche, celles qui concernent l'action humaine accomplie au moyen du langage, en indiquant ses conditions et sa portée. Le problème fondamental, dans cet ordre d'études, est de savoir pourquoi il est possible de se servir des mots pour exercer une influence, pourquoi certaines paroles, dans certaines circonstances, sont douées d'efficacité.

De ce qui précède, la pragmatique véhicule l'idée d'influence du locuteur sur le destinataire de l'énoncé. Ainsi donc, il rejoint aussi Patrick Charaudeau qui l'évoque dans la sémantique. Au final, les deux concepts ne s'excluent pas mais ils sont plutôt complémentaires. C'est pourquoi, ils seront très utiles pour l'analyse des notions qui vont suivre.

2.1.3.1. Champ sémantique et polysémie du verbe « tuer » en Côte d'Ivoire

Le réseau sémantique ou encore le champ sémantique se rapporte directement à la lexie considérée selon les diverses significations qu'elle acquiert au fil de ses occurrences contextuelles. Les différents usages du verbe « tuer » sont remarquables surtout en ce qu'elle acquiert diverses valeurs au fil de ses occurrences verbales donc dans le parler à l'ivoirienne. Pour maitriser les diverses colorations sémantiques de la lexie » tuer », il faut en amont maitriser le contexte d'énonciation. Par ailleurs, il faut d'abord savoir que « tuer » dans le français populaire ivoirien a une connotation méliorative qui signifierait « bien » contrairement au français ordinaire qui lui donne une coloration dépréciative car « tuer » en son sens premier sous- tend « ôter la vie ». Le tableau qui suit nous montre l'éventail sémantique du verbe « tuer » au FPI :

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.183-193

TUER	
SENS DENOTE	**SENS CONNOTES**
ôter la vie Exemple : J'ai tué un serpent hier soi	**Tout finir** Exemple : Hier soir, moi seul j'ai tué deux bouteilles de vin.
	Bien jouer Ex : Hier soir, moi seul j'ai tué deux bouteilles de vin.
	Bien travailler Exemple : Ce devoir seulement, j'ai trop tué.
	Impressionner Exemple : Non, tu as trop hier avec ton habillement.
	Avoir couché avec une fille Exemple : Finalement, on dirait que tu as tué la voisine hier nuit ! Etc.

Comme on le voit, le verbe « tuer » a un éventail connotatif impressionnant dans le langage populaire en Côte d'Ivoire qu'il faille exploiter en fonction des circonstances.

2.1.3.2- De l'expression normative « on a qu'à » à l'emploi original « on na ka » du FPI

L'expression « on a qu'à » se construit avec le verbe qui suit « n'avoir qu'à ». Il s'agit d'une injonction qui dit qu'il suffit de faire ce qu'ordonne le verbe qui lui est associé. Il est souvent utilisé sous forme d'ordre :

P18 : S'il n'arrive pas à payer sa facture, **on a qu'à** suspendre son compteur.

Cet emploi qui voudrait dire « S'il n'arrive à payer sa facture, **il suffit de** suspendre son compteur », épouse divers autres sens différents du sens originel. En sus, la prononciation dont elle est objet de la part des usagers du français ivoirien rend son acception toute particulière et complexe comparativement au français ordinaire. Ainsi entend-on régulièrement :

P19 : On na ka manger. (Mangeons !)
P20 : On na ka manger ? (Devons-nous manger ?)
P21 : On na ka faire quoi maintenant ? (« Que doit-on faire maintenant ? »
ou encore « Tu veux qu'on fasse quoi maintenant ? »)

Comme on le perçoit, l'appréciation phonétique en vigueur a contribué à fonder de nouvelles orientations sémantiques à l'expression « on a qu'a » de sorte qu'aujourd'hui le sens originel semble s'effacer au profit de différentes connotations.

2.2. Construction antiphrastique de l'adverbe « mal »

« Mal » apparaît comme, un substantif et un adverbe de manière et d'appréciation à connotation dépréciative. C'est ainsi que dans le langage courant, on entend respectivement « Il a un mal de dents » ou « Il travaille mal ». Cependant, l'usage de « mal » qu'en fait l'ivoirien illettré, va à l'encontre de toute attente. En effet, « mal » qui, d'ordinaire dégage une image dépréciative, est utilisé au contraire aujourd'hui de manière méliorative dans le FPI. A en croire aux usages populaires, le mot « mal » semble se substituer à ses antonymes « bon » et « bien ». Ainsi, lorsque l'on entend dire des Ivoiriens :

P22 : As-tu bien travaillé ? **Mal même** ! Pour dire que « j'ai très bien travaillé »
P23 : La fille là, **elle est mal jolie.** Pour dire qu'« elle est bien jolie »

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.183-193

Conclusion

L'usage atypique de la syntaxe et de la lexie du français en Côte d'Ivoire, n'entrave en rien à la compréhension des messages que se transmettent les Ivoiriens. En proposant cette possibilité d'emploi de la lexie et cette variation syntaxique et sémantique dans le français populaire ivoirien à travers principalement les mots ou expressions « tuer », « moyen » « on naka » ou encore « mal », la Côte d'Ivoire veut imposer sa suprématie à la sous-région et même au monde, et dire qu'elle dispose d'un français populaire, spécifique propre à elle, est évidemment un avantage. L'étendue du champ sémantique de la lexie française en Côte d'Ivoire témoigne que la France a certes colonisé la Côte d'Ivoire en lui imposant une langue, mais elle, à son tour, veut coloniser la langue française en lui proposant une autre alternative d'utilisation de la lexie. Déjà qu'on perçoit dans le nouveau dictionnaire français des ivoirismes, nous osons croire que cet éventail sémantique suscitera la possibilité pour le français de connaître une mutation au contact d'autres langues, d'éclore son éventail sémantique pour permettre un usage plus étendu en Afrique.

Références bibliographiques

Bailly C., 1894, *Monument à Jean Gerson*, Editions Vitte, 424 Pages.

Bonzou K., 2022, *L'intrusion des langues maternelles dans la langue française en Côte d'Ivoire et son impact sociologique : le cas des langue baoulé et dioula, Akofena* hors-série n°2, Décembre

Charaudeau P.,1996, *Grammaire du sens et de l'expression,* Paris, Louvain-la- Neuve, Culot, 309 pages.

Ducrot O.,2010, *Le dire et le dit*, Paris, Les éditions de minuit, 240 pages

Eluerd R., 2017, *Grammaire descriptive de la langue française*, Armand Colin 256 pages.

Essono J-M., 2000, *Précis de la linguistique générale,* Paris, L'Harmattan,165 pages.

Grevisse Maurice, *Le bon usage, Grammaire française,* DUCULOT, 1988, 1768 pages.

Hachette, Le dictionnaire, Edition 2012, 1810 pages.

Karamoko M., *La syntaxe du français juridique*, Thèse unique de Doctorat, 2013-2014, 403 Pages

Le Bidois G. et Robert, 1971*, syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Auguste Picard, Tome1 et 2, 558 et 794 pages.

Molinie G. (1986), *Eléments de stylistique française*, Paris, PUF, Coll. Linguistique, 213pages

Recanati F., 1981, *Les énoncés performatifs, contribution à la pragmatique*, Paris, Les Editions de minuit, 288 pages

Takaure-Kouamé, A. A. & Amani-Allaba, A. S. 2020. *L'usage du français ivoirien ou langue n'zassa en contexte scolaire : l'exemple des œuvres littéraires. Nzassa*

Notes biographiques

Bonzou Koffi est actuellement Professeur de Lycée dans un Etablissement Secondaire Public de Côte d'Ivoire. Il a obtenu son Doctorat en Grammaire et Linguistique du français à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké. Il a participé à cinq (5) colloques et à des séminaires de formation. Il a publié 04 articles. Sur le plan sportif, il est 4ème DANG d'arts martiaux (Vovinam Viet vo dao) et est l'entraineur en second de l'équipe nationale de Côte d'Ivoire.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.183-193

Gnachoue Boni Blaise Gautier est actuellement Professeur de Lycée dans un Etablissement Secondaire public de Côte d'Ivoire. Il est membre de l'association des Amis du livre. Il a participé à 9 colloques et plusieurs séminaires de formation. Il a publié 05 articles dans son domaine de recherche sur les faits de caractérisation et de qualification dans le discours religieux.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , **Vol 4, n°2, Année 2025**

Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*